

Jean Duchamp, Maire de Voreppe et l'ensemble du Conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2009

Voreppe Émoi...

magazine d'information municipale - bimestriel - n° 37 - février/mars 2009

> **Dossier**
Droits de l'homme
et citoyenneté

Environnement
L'heure
du développement durable



Pour une année 2009 solidaire et placée sous le signe de la nouveauté

La ville & vous

Actualités pages 3 à 5

Environnement page 6

Vie des quartiers pages 7 à 9

Jeunesse page 10

Les dossiers

Transport page 12/13

Citoyenneté page 14/15

Vie publique

Intercommunalité page 16

Les commissions municipales page

17 Tribune libre page 18

Le magazine

Rencontre page 19

Mémoire page 19

Culture mag' pages 20 et 21

Sport mag' page 22

Infos pratiques page 23

À l'affiche page 24

Voreppe émoi

N° 37 février/mars 2009

Service communication

Mairie de Voreppe 04 76 50 47 47

www.voreppe.fr

Directeur de la publication : Salima Ichba

Création maquette : www.bienvenue-sur-mars.fr

Rédaction coordination maquette : service communication de la ville de Voreppe

Crédit photo : ville de voreppe, dr, photodisc,

Permettez moi tout d'abord au nom de l'ensemble du Conseil municipal et en mon nom de vous adresser ainsi qu'à vos proches tout nos voeux pour cette nouvelle année. Voeux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

L'année 2009 débute dans un contexte difficile du fait de la situation économique et de relations internationales tendues.

A l'échelle de notre territoire les conséquences de la crise se ressentent notamment pour les premiers touchés que sont les salariés et demandeurs d'emploi confrontés à une remontée du chômage. Notre commune, comme de nombreuses collectivités, verra ses ressources baissées et devra s'engager dans un plan d'économies durables afin de conserver des capacités d'investissement. Nous devons avec l'ensemble des acteurs de la vie municipale trouver de nouveaux équilibres pour conserver le dynamisme de notre vie locale et maintenir des solidarités envers les plus fragiles.

L'année 2009, sera pour notre action municipale placée sous le signe de la nouveauté avec la concrétisation par exemple des conseils de quartier, de l'agenda 21, le lancement de l'espace culturel et festif, du futur Plan local d'Urbanisme...

Autant d'opportunité de nouer un dialogue citoyen permettant de concrétiser notre objectif de faire de Voreppe une ville partagée par tous.

Excellente année 2009.

Jean Duchamp
Maire de Voreppe



Impression : Imprimerie du Pont de Claix
imprimé sur papier certifié PEFC
Tirage 4 600 exemplaires.



Téléthon 2008 à Voreppe : 13 358,50 euros pour la lutte contre les myopathies

Le Téléthon 2008 fut un nouveau succès populaire sur notre commune. Organisé de main de maître par Jean Michel Lesauvage et l'ensemble du comité Vorep'Ethon, ce Téléthon version 2008 a pu compter sur le soutien de très nombreuses associations locales, de plus de 300 bénévoles qui ont animé ces trois jours. Grâce à l'effort de tous et à la participation nombreuse des Voreppins, le président de Vorep'Ethon et son vice président Romuald Bichet ont pu remettre la somme de 13 358, 50 euros au responsable Isère sud de l'association, Vincent Argentiéri.



Lors de la remise
du chèque

→ Téléthon les véliplanchistes aussi



Comme tous les ans, le Voreppin Alain Gabet, avec son association « Raids & aventures », participe au téléthon en lançant son challenge à planche à voile depuis Port la Nouvelle. Le principe est simple : effectuer entre huit heures et dix-sept heures une course relais pour parcourir le maximum de kilomètres. Ainsi, pour chaque kilomètre effectué, les partenaires reversent au téléthon un euro.

Par une température extérieure de 13° et une eau à 8°, les véliplanchistes de 9 à 61 ans se sont relayés sur le plan d'eau pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Au total, ce sont 153 kilomètres qui ont été parcourus, permettant de recueillir près de 2000 euros.



→ Débat d'orientation budgétaire

Un préambule indispensable au vote du budget

Chaque année, en préambule au vote du budget, les assemblées délibérantes des collectivités locales doivent organiser un débat d'orientation budgétaire (DOB). Une formalité incontournable, qui fut satisfaite à Voreppe lors du Conseil municipal du 22 janvier 2009.

Ce fut l'occasion pour Michel Berger de rappeler un contexte national et local difficile. Avec pour enjeu, sur le plan local, la conservation d'un niveau de ressources suffisant pour réaliser les projets de la Municipalité, tout en maîtrisant la fiscalité locale.

Or, la situation financière de Voreppe est étroitement liée au budget voté par la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (CAPV). C'est pourquoi la Municipalité avait décidé de surseoir au vote du budget initialement annoncé pour le 19 janvier. Il était important en effet d'attendre le vote du budget de la CAPV afin d'avoir une vision plus précise des recettes attendues en 2009 et ainsi faire les ajustements budgétaires nécessaires. Il est d'ores et déjà acquis que les recettes du budget communal seront revues à la baisse à hauteur de 347.000 euros en raison, notamment, d'une forte diminution de l'attribution de compensation versées par la CAPV.

Un nouveau débat d'orientation budgétaire a été organisé lors du conseil municipal exceptionnel du 22 janvier 2009.

Après avoir effectué les ajustements correspondants à cette situation, la Ville de Voreppe proposera son budget au vote lors du Conseil municipal du 2 février.



Michel Berger, Adjoint chargé des finances

Les aînés ruraux à Voreppe



C'est à Voreppe que les aînés ruraux de l'Isère ont tenu leur assemblée générale annuelle. La salle de l'Arcade était copieusement remplie pour l'occasion. Ce fut l'occasion pour Jean Duchamp, hôte d'un jour, de leur souhaiter la bienvenue, tout en saluant le dynamisme de cette association.

Sous la Présidence de Jean Cailly, la fédération Isère des Aînés ruraux regroupe 175 clubs et 12 750 adhérents. Les Aînés Ruraux sont le premier réseau associatif de retraités et de personnes âgées en France. Ils proposent de nombreuses activités d'échanges et de loisirs. Présents sur tout le territoire, ils oeuvrent aussi pour la place des personnes âgées dans la société.

Les Aînés ruraux – Fédération départementale des clubs de l'Isère
5 place Gustave Rivet, 38000 Grenoble Tel: 04 76 88 76 22 fdaineruraux@wanadoo.fr

Voreppe émoi récompensé

Le magazine Voreppe Emoi a été primé en remportant le prix de la presse territoriale 2008. Ce prix récompense les publications internes ou externes des collectivités territoriales.

Organisé par l'université de Bordeaux 3, en partenariat avec Cap'com, ce prix est décerné par un jury spécifique composé d'universitaires, d'étudiants et de professionnels de la communication (journalistes, graphistes, agences).



Marché de Noël : toujours le même engouement

Organisé sur l'initiative du Foyer socio-éducatif du collège André Malraux, le marché de Noël a encore attiré de très nombreux Voreppins. Ils ont été séduits par la qualité des stands proposés et motivés par l'idée de participer activement au financement de nombreuses actions humanitaires.

Cette année, les 42 stands présentaient principalement des objets artisanaux dont la plupart étaient fabriqués par des amateurs, mais aussi des produits alimentaires. Le succès de ce marché est dû aussi à l'engagement de tous ceux qui ont travaillé à son organisation, principalement le Foyer Socio Educatif du collège André Malraux, pour lequel cette animation représente une année de travail en amont avec 6 bénévoles, mais aussi les associations Madavélona, La route de l'Amitié, le Comité de jumelage, GH2B et La MJC. Rendez-vous est pris avec le Père Noël pour l'année prochaine.



➔ Du 27 au 29 mars 2009 : rencontres régionales de Cinéma et Vidéo

L'Atelier Vidéo de la MJC de Voreppe et la Fédération Française de Cinéma et Vidéo organisent, en partenariat avec la ville de Voreppe, l'édition 2009 des Rencontres Régionales de Cinéma et Vidéo du 27 au 29 mars prochain.

Une quarante de courts métrages, fictions, documentaires, reportages, oeuvres libres, seront projetés dans la salle de Cinéma Art et Plaisirs de Voreppe.

Les réalisations qui seront proposées émanent des clubs ou ateliers de la Région Rhône - Alpes - Auvergne. Les œuvres primées seront sélectionnées pour concourir au festival

National « Coeur de Vidéo » à Bourges fin septembre.

Les projections commencent le vendredi soir et se poursuit tout le samedi avec en ponctuation des échanges et discussion autour d'un verre ou d'un café. Le dimanche matin est réservé à un forum où les réalisateurs échangent avec le public. Vers midi, a lieu la remise des prix suivi d'un apéritif offert par la Ville de Voreppe. Les projections sont ouvertes au public. Vente de billets sur place.

Cinéma Art et Plaisirs
place Armand Pugnot 38340 Voreppe
tel 04 76 50 02 09



Voreppe à l'heure du développement durable

Journée de la propreté : ensemble pour une collecte citoyenne

En complément aux journées du développement durable de janvier, la Ville organisera au mois d'avril prochain une journée de la propreté. Une belle initiative du Conseil municipal d'enfants qui donne l'occasion d'allier protection de l'environnement et citoyenneté responsable.

Tout est parti de l'idée qu'une action choc de sensibilisation permettrait de comprendre que nous détruisons trop la planète et qu'il est nécessaire de parler de développement durable, de pollution.

Cette journée de la propreté serait proposée pour toute la famille un samedi matin avec l'aide des services municipaux (véhicules, poubelles). Il s'agira de ramasser ensemble tous les déchets laissés dans la nature tout en s'amusant.

Le résultat de l'action de collecte pourrait être déposé sur une voie publique dans le but de marquer visuellement les esprits.

En même temps, les voitures seraient interdites sur cette voie par arrêté municipal pour attirer l'attention de chacun.

Des propositions du Conseil municipal d'enfants

qui ont été approuvées et votées à l'unanimité par leurs aînés lors du Conseil municipal du 15 décembre 2008.

Par ailleurs, les élus souhaitent s'associer au travail engagé dans le cadre de l'agenda 21 en proposant des films sur les thèmes suivants : le respect de l'environnement, la propreté, l'écologie et la pollution.

Le cinéma municipal pourrait intervenir en passant des films gratuitement sur l'écologie et diffuser des bandes annonces sur la journée de la propreté.

Lors de la journée de la propreté, il est envisagé de faire réaliser un film par les associations locales de la MJC et/ou de l'AMIVE, film qui pourrait être diffusé avant les séances de cinéma. Avec, par exemple, des scènes cocasses et amusantes de la journée. Un bon moyen de marquer les esprits.

"Développement durable, pourquoi?"

Une exposition d'après des photos de Yann Arthus-Bertrand.

A la médiathèque, du 27 janvier au 14 février 2009. Aux heures d'ouverture de la médiathèque. Gratuit.

Alimentation : être bien dans son assiette"

Par les petits débrouillards. A destination des 10-14 ans, une après-midi consacrée au bien manger. **Mercredi 28 janvier de 14h à 17h.** Salle des fêtes du Chevalon. Rens : 04 76 50 47 31. Gratuit.

Soirée ciné-débat : "Nos enfants nous accuseront"

Film documentaire de J.P. Jaud - durée 1h47.

Un réquisitoire sans concession contre l'empoisonnement de nos campagnes par la chimie agricole et les dégâts causés sur la santé publique.

Soirée animée par Chantal Géhin, présidente de l'alliance paysans écologistes consomm'acteurs de l'Isère et par les membres de l'association le Pic vert. **Au cinéma Art et Plaisirs, vendredi 30 janvier 2009 à 20h30.**



→ 9.908 habitants à Voreppe

Depuis janvier 2004 ; le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, la méthode consiste à produire pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2009 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq années écoulées, soit le 1^{er} janvier 2006.

Sachez simplement que le dernier recensement de la population sur Voreppe nous donne le chiffre de 9908 personnes.



Déneigement

A chacun son rôle

Qui a dit que la terre se réchauffait? Cet hiver 2008-2009 a été particulièrement rigoureux et de nombreuses chutes de neige ont perturbé les déplacements. L'occasion pour Alain Donguy, adjoint chargé de l'environnement, de rappeler quelques principes lors du dernier Conseil municipal.

« Voreppe, c'est 70 kilomètres de voirie à entretenir et, dans ce cas, à déneiger. Cela correspond à 42 hectares (soit 56 terrains de foot) que les six engins de déneigement et de salage ont à parcourir ». Les services techniques de la ville procèdent au déneigement de l'ensemble des rues suivant un plan d'intervention arrêté à l'avance.



42 hectares à déneiger

En l'occurrence l'ordre de priorité est les grands axes, et les voies ouvertes à la circulation publique. Assurer au maximum l'écoulement du trafic même dans des conditions dégradées et d'assurer la sécurité des personnes circulant sur les voies ouvertes à la circulation publique.

Des conventions ont été passées avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour le déneigement des voies de Centr'Alp et du parking du gymnase du Lycée Pierre Beghin, ainsi qu'avec Pluralis et l'OPAC 38 pour certains accès aux immeubles gérés par ces organismes (Volouise, Bourg-vieux et Bellevue). Actuellement, les voies privées desservant des collectifs sont déneigées mais pas en priorité.

Lors des dernières importantes chutes de neige, la ville de Voreppe a rapidement mis en oeuvre les moyens nécessaires dont elle dispose (six camions, trois tracteurs équipés de lames de déneigement et de saleuses) pour déneiger les espaces publics (chaussées, accès aux écoles et établissements publics, voies piétonnes). Ainsi dès quatre heures du matin, six camions équipés ont commencé à

déneiger et saler les chaussées, en donnant la priorité aux principaux axes et voies à forte déclivité. Pour faire face à cette situation de fort enneigement, la ville a mobilisé entre 25 et 30 agents municipaux du centre technique (bâtiment, propreté, espaces verts et voirie).

Il appartient à chaque Voreppin de déneiger devant sa porte

Néanmoins, si la ville prend en charge le déneigement des trottoirs et cheminements permettant ainsi l'accès aux propriétés publiques, chaque Voreppin a également son rôle à jouer en cas de chute de neige. Il convient en effet de rappeler à tous les habitants et commerçants que chacun d'entre eux a obligation de déneiger devant sa porte et assurer

sa propre sécurité lors de ses déplacements. « Un acte citoyen qui permet ainsi à tous de se déplacer facilement et sans risque », comme le précise Alain Donguy.

Pour répondre aux difficultés rencontrées lors des importantes chutes de neige de cet hiver, la municipalité engagera une concertation entre les citoyens et les différents acteurs du déneigement. Le plan d'action "neige" pourra ainsi être revu et adapté aux besoins exprimés.

Près de 30 agents municipaux sont mobilisés en cas de fortes chutes de neige... Mais chacun d'entre nous doit aussi oeuvrer pour sa sécurité.

Travaux sur les lignes SNCF



La SnCF va engager des travaux de réfection de la voie pour la ligne Lyon / Grenoble dès le mois de janvier 2009.

Ces travaux vont engendrer la fermeture des passages à niveaux sur la commune de Voreppe, des déviations seront mises en place.

Plus précisément, le passage à niveau n°77 -route de Veurey (Chevalon) - route départementale RD3c- sera fermé du 9 au 21 février. Cela entraînera de grosses perturbations. Une déviation est prévue par le RD3 et le rond point de la Roize puis le RD1075.

Enfin, le passage à niveau n°78 -chemin du Pigeonnier - la plaine- étant également fermé, une déviation est prévue par le chemin de Cailletière.

Gradins de Véronnière



Des travaux ont eu lieu fin d'année dernière sur le jeu de boules des Gradins de Véronnière. Il s'est agi de décaper la partie basse des terrains de boules, de rapporter des matériaux balthazard et de compléter par du sable pour la finition. La partie haute des terrains sera griffée. Le but final est de mettre au même niveau les quatre jeux de boules.

L'ADATE vous invite à "citez des mots"

L'ADATE est une association qui place l'étranger au centre de ses actions. C'est un acteur essentiel de l'insertion et de la médiation. C'est dans ce cadre que deux fois par semaine, le lundi et le jeudi après midi, dans les locaux de l'Espace Femmes, une animatrice de l'ADATE vient apporter son soutien aux personnes désireuses de se perfectionner en langue française. Rencontre avec Stéphanie Combe.



Stéphanie Combe est animatrice locale au sein de l'ADATE, une association qui s'occupe d'intégration interculturelle et d'équité par le biais de différents services thématiques et territoriaux sur l'ensemble du département de l'Isère.

Cette association, dont le siège social se trouve Place Sainte Claire à Grenoble, emploie environ l'équivalent de 50 personnes à temps pleins, dont beaucoup sont chargées de faire de la traduction, toutes langues confondues. Stéphanie Combe intervient, elle, sur trois communes, Fontaine, Pont de Claix et

Voreppe. Voreppe où l'Espace femmes accueille ses interventions auprès d'une dizaine de femmes environ.

« J'ai un rôle d'animatrice locale d'insertion, avec pour objectif de donner à ce groupe de femmes des outils linguistiques nécessaires pour qu'elles soient plus à l'aise dans leurs démarches de la vie quotidienne. Beaucoup d'entre elles ne sont jamais allées à l'école, d'autres ont simplement besoin d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences, soit par rapport au Français ou encore dans l'accès à la citoyenneté. Nous abordons les thématiques de la vie quotidienne à la fois à l'oral et à l'écrit, mais nous participons aussi à des événements comme des visites d'expositions (récemment celle sur les déchets organisée par les enfants), et à la médiathèque, toujours avec cette volonté d'une meilleure intégration dans la vie de la commune ».

Appelée "Citez des mots", cette animation se déroule les lundis et jeudis de 14 heures à 16 heures « Comme dans chaque cours de langue, l'important est que chacun trouve de l'intérêt dans ses séances », précise notre animatrice, « certains approfondissent la

lecture, d'autres le relationnel et le groupe fonctionne finalement très bien » précise-t-elle, « certaines personnes apportent des papiers officiels afin que l'on puisse mieux les comprendre ensemble, parfois aussi nous allons à la découverte de l'informatique, toujours dans un état d'esprit favorisant l'interactivité. Dans d'autres communes, je travaille aussi sur l'accès à l'emploi et le vieillissement des immigrés par exemple termine Stéphanie Combe qui invite les femmes désireuses de rejoindre ce groupe de « Citez des mots » à se présenter à une séance, ou en appelant directement l'Espace femmes. Ces séances sont entièrement gratuites ».

« Nous abordons les thématiques de la vie quotidienne à la fois à l'oral et à l'écrit, mais nous participons aussi à des événements comme des visites d'expositions... »



ADATE

5 place Sainte-Claire
38000 Grenoble
04 76 44 46 52
adate@adate.org

Espaces Femmes

24 allée des Bruyères
38340 Voreppe
04 76 50 61 25

Mise en place d'une pépinière de quartier

Dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (G.U.S.P), conduite par la CAPV en partenariat avec les acteurs des quartiers (habitants et bailleurs) et la ville de Voreppe le projet de mise en place d'une pépinière de quartier a été engagé.

Il s'agit d'une démarche destinée à embellir les quartiers de Bourg Vieux et de Volouise par la plantation de fleurs et d'arbustes, et à favoriser le lien social et intergénérationnel. Ce projet doit également permettre de perpé-

tuer l'action éducative engagée par la GUSP. Sa mise en oeuvre nécessitera un budget d'investissement évalué à 49 500 € pour le démarrage et un budget de fonctionnement évalué à 15 500 € au titre de l'année 2009.

Ce projet s'inscrivant dans les dispositifs de la politique de la ville et de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, une mobilisation de différents financeurs sera recherchée.

Chemin des Chevaliers

Des travaux viennent d'être réalisés Chemin des Chevaliers. Suite à une déformation de la chaussée, il a fallu effectuer un confortement de la structure de la chaussée, réaliser un mini trottoir en réduisant la largeur de la chaussée.



Désormais la circulation des poids lourds est interdite sur cette voie.

La clôture de la parcelle a été réalisée en même temps afin d'éviter tout risque de chute en contre bas. Le coût total de l'opération est de 72 000 €.

→ Travaux rue du Peuil

La rue du Peuil est l'artère principale de raccordement du quartier du Chevalon le haut à la route départementale RD 1075.

Elle permet notamment l'accès aux habitations anciennes, récentes, à la gendarmerie et au centre technique municipal.

Afin de faciliter et sécuriser le cheminement piétons dans le quartier, en 2007, le centre technique municipal, a créé un trottoir sur la partie haute du Peuil, conforme aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Sur la partie basse, ils ont créé un cheminement piétons permettant de rejoindre le carrefour et l'arrêt de bus.

Ce cheminement, ainsi que le talus de la gendarmerie sur la départementale et l'éclairage public du Peuil restaient à aménager : une consultation de travaux a été lancée durant l'été.

Et les travaux effectués cet hiver : Le premier volet concernait la construction d'un muret en pierre le long de la piste cyclable, permettant de terminer le cheminement piéton. Des plantations seront faites pour habiller la butte de la gendarmerie ainsi que l'espace vert en dessous du parking de la gendarmerie. Ceci pour un montant de 44 814 T.T.C

Un deuxième volet est consacré à l'éclairage public de la rue du Peuil. Actuellement des mâts provisoires sont en place. Il va s'agir de créer un réseau souterrain et d'implanter des mâts d'éclairage en fonction d'un niveau d'éclairage souhaité et d'un aspect esthétique choisi. Montant des travaux : 28 901 € T.T.C.



Marionnettes et galettes pour les enfants de Voreppe

Au début du mois de janvier, le tirage de l'Épiphanie est une tradition gourmande qui fait l'unanimité. Surtout auprès de enfants. Mais lorsque la Municipalité décide d'organiser un après-midi festif alliant tirage des rois et spectacle de cirque, alors c'est vraiment la cerise sur le gâteau !



10

voreppe émoi N° 37 - février/mars 2009 - la ville & vous

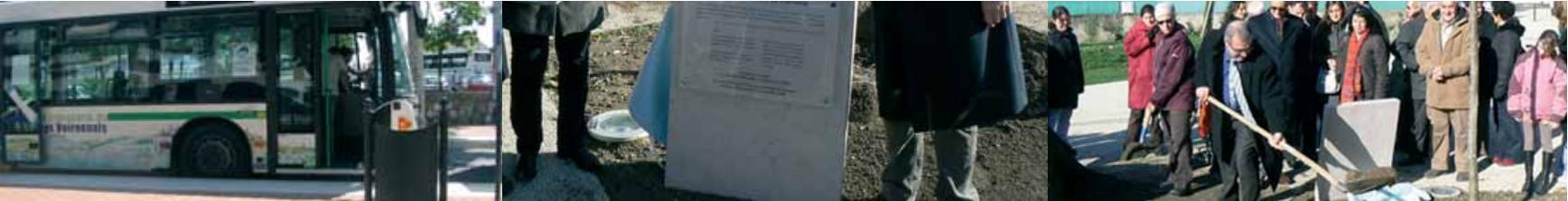


Cet après midi récréatif s'est tenu mercredi 7 janvier de 14 h30 à 17 h salle Armand Pugnot en présence de plus de 80 enfants.

Au programme : spectacle de la Compagnie Fanelli, de Barraux, intitulé « La famille Fanelli », suivi d'un goûter autour d'une traditionnelle galette des rois.

Pour clore cet après midi en beauté, les membres de la compagnie Fanelli ont ensuite animé des ateliers autour du cirque, pendant lesquels les enfants ont pu s'initier aux plaisirs du jonglage, du fil etc..

Malgré la présence limitée de fèves, tous les enfants se sont amusés comme des rois !



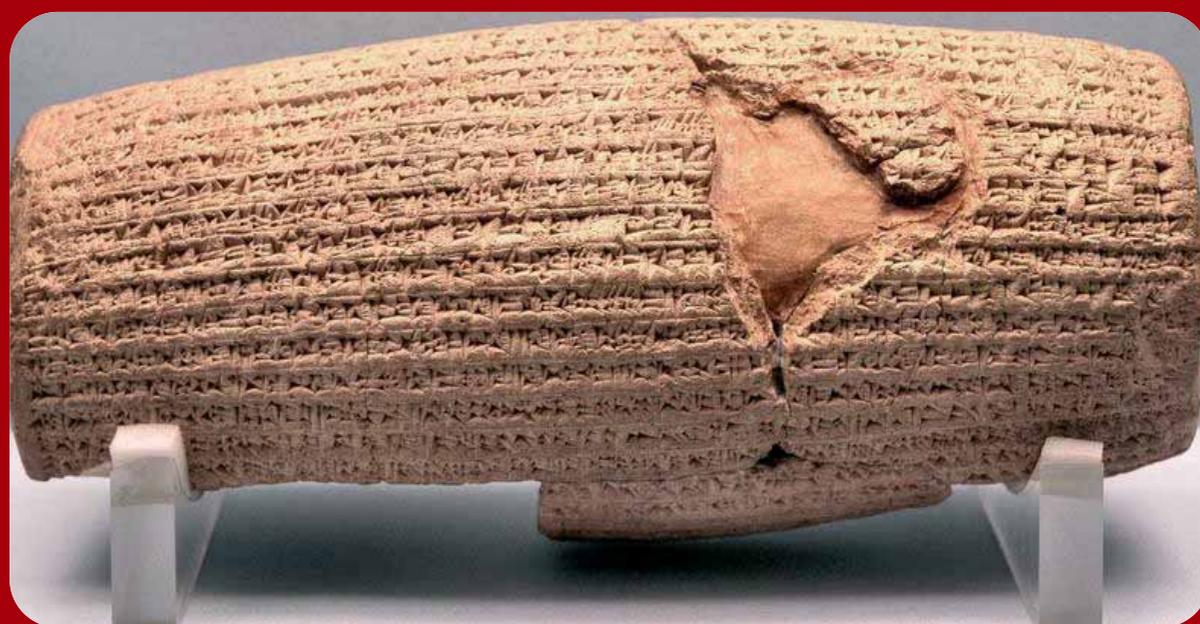
les dossiers

Transport

souriez, on vous transporte !

Voreppe citoyenne

du jardin des Droits de l'Homme aux conseils de quartiers



La première déclaration des droits humains connue est le Cylindre de Cyrus, rédigé par Cyrus le Grand, fondateur de l'empire Perse en l'année 539 av. Jésus Christ

Souriez, on vous transporte !

Les Voreppins sont de plus en plus nombreux à utiliser les transports en commun du Pays Voironnais. Scolaires comme particuliers, vous privilégiez avec raison cette forme de transport qui s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne.

Beaucoup d'entre vous ont remarqué que le nombre de bus a augmenté dans notre ville, de façon certaine aux heures de pointe, nettement moins en dehors.

Aujourd'hui nous avons la chance d'avoir une ligne Express du Conseil général qui nous permet d'avoir une assez bonne fréquence de bus en direction de l'agglomération grenobloise.

La ligne W mise en service par le Pays Voironnais pour pallier à la disparition de la partie Voreppe-Voiron n'a, en revanche, pas la fréquence de l'ancienne 7150, les allers-retours vers Voiron en journée sont laborieux. Les transports scolaires tournent à plein mais leur accès n'est pas toujours égalitaire. L'absence ou la difficulté de lisibilité des informations dans les abribus, le manque d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont des problèmes.



Les déplacements seront repensés dans une vision d'aménagement global de la commune

Tous ces constats sont des sujets de réflexion en cours. Certains devront aboutir rapidement comme l'égalité de traitement des habitants, notamment sur les tarifs, et l'amélioration de l'information. D'autres nécessiteront plus de temps, d'énergie et de financement, mais

l'effort est souhaité. Les déplacements seront repensés dans une vision d'aménagement global du territoire communal. Répondre aux besoins, les anticiper ou les inciter, proposer une complémentarité des modes de transports, tels sont les enjeux des déplacements. Sur les trajets plus courts, il faut redonner envie à ceux qui le peuvent, de marcher ou de faire du vélo, comme c'était le cas avant le « tout voiture ».

Un enjeu écologique

Si depuis quelques années les bus sont plus nombreux sur Voreppe, leur gestion par deux collectivités différentes (Conseil Général et Pays Voironnais) n'en facilite pas toujours l'usage : tarifs différents, trajets modifiés, complémentarité insuffisante entre les deux réseaux, manque de correspondances. De plus, l'absence ou la complexité des affichages, les fréquences trop faibles à certaines heures, le manque d'accessibilité n'incitent pas toujours les voreppins à laisser leur voiture au garage... Et pourtant, au-delà des besoins quotidiens des citoyens qui n'ont pas d'autre moyen de transport (jeunes, seniors, personnes à faibles revenus), de ceux qui sont déjà convaincus par ce mode de transport (moins stressant et souvent moins coûteux), ou ceux de nouveaux usagers motivés par l'augmentation du prix du carburant et des embouteillages, de véritables enjeux écologiques, climatiques et de santé nous concernent tous.

Premiers intéressés, premiers acteurs

Ce genre de discours « écolo » ne prêche généralement que les convaincus. La pollution engendrée par les véhicules à moteur fait pourtant partie des nuisances que nous subissons tous, et tous les jours.

Le réchauffement climatique a semblé beaucoup intéresser la classe politique pendant la campagne pour les dernières élections présidentielles. Le film « Une vérité qui dérange » d'Al Gore, co-lauréat avec le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) du prix Nobel de la paix en 2007, a attiré beaucoup de spectateurs à travers le monde. Mais aujourd'hui, les quelques actions comme celles qui sont lancées en France par le Grenelle de l'Environnement – souvent revues à la baisse depuis – ne suffiront pas à sauver la planète, ni les espèces - dont l'Homme - qui y habitent. La durée des mandats, qui rythme bien souvent

les décisions des politiques, est trop courte à l'égard d'enjeux qui paraissent si lointains. Et entre temps, il y a eu la crise financière... C'est pourquoi, chacun d'entre nous doit être un acteur de ce changement. L'ensemble de toutes nos « petites » actions locales aura un impact global. Alors, pourquoi attendre la fin du pétrole pour baisser notre consommation en énergie fossile ? (à lire sur ce thème « Le plein s'il vous plaît » de J.M. Jancovici et A. Grandjean)(1). Le transport collectif répond en partie à cet objectif, et ce d'autant plus que nous serons nombreux à l'utiliser. Une fréquentation accrue contribuera aussi à l'amélioration du service (desserte, fréquence), permettant de répondre davantage à nos besoins.

Valérie Barthel, déléguée à l'Intercommunalité et aux Relations avec les Territoires

(1) *Le plein s'il vous plaît, la solution aux problèmes de l'énergie*, de Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, 2006, Editions du Seuil et en livre de poche.

Ca vaut vraiment le coût !

Pas ou moins d'embouteillages, plus de problème de parking à l'arrivée, les salariés bénéficiant d'un Plan de Déplacement d'Entreprise voyagent au quotidien l'esprit tranquille et pour un coût financier faible.

Pour une utilisation standard, le tarif de base est à 1 € pour les Transports du Pays Voironnais, à 1,90 € pour le TransIsère. Préférez toutefois les cartes 10 trajets non nominatives et valables 1 an qui mettent le trajet respectivement à 0,80 € et 1,33 €, encore moins si vous bénéficiez d'un tarif réduit. Pour les déplacements plus réguliers, la solution c'est bien sûr l'abonnement. Nos jeunes notamment peuvent obtenir un pass mensuel à 6 € (60 € par an) pour aller partout où ils ne peuvent pas aller à pied (école, copains, école de musique, sport, cinéma, médiathèque, loisirs) ! L'autonomie est à portée de mains et pour bien moins cher qu'un abonnement à un téléphone mobile ou même que des trajets en voiture avec des parents qui aimeraient bien ne pas passer leur temps à ça...

Bref, grâce aux transports, ce sont des usagers plus satisfaits et des "jeunes" plus autonomes qui peuvent se déplacer plus facilement.

Maillage du réseau : Voreppe n'est pas privée de desserte

Avec 2500 abonnés (payants) en 2008 et 4225 scolaires bénéficiant d'une carte scolaire gratuite, le réseau de transport du Pays Voironnais poursuit sa progression depuis sa création en décembre 2004.

Le réseau compte aujourd'hui 100 véhicules et assure 55 lignes de transport sur tout le territoire : 13 lignes interurbaines, 27 lignes à vocation scolaires, 4 lignes urbaines et 11 lignes de Transport à la demande.

Il nous a semblé utile de faire le point sur les différentes possibilités offertes par les principales lignes desservant Voreppe.

En direction de Grenoble tout d'abord : La ligne Express Voreppe Grenoble Vizille dessert de nombreux points d'arrêts sur notre commune : Logis neuf, Bascule, Café Adrait, Chevalon, Centre des paralysés, Volouise, Le péage, La véronnière, Charminelle, Place du docteur Thevenet et la Gare.

En direction du Pays Voironnais : Plusieurs lignes desservent Voreppe.

La ligne W qui effectue les trajets Voreppe -La Buisse- Voiron avec des arrêts à Tuilerie,

Monument aux morts, Les Bannettes, Place D. Thevenet, Charminelle, la Mairie, le Collège et la gare.

Cette ligne dessert aussi les établissements scolaires de Voreppe.

La Ligne B1 qui relie Centr'Alp, St Jean de Moirans et Voiron dessert Samiloc, Pomagalski, Alcan Pechiney et Allibert sur Voreppe.

La ligne B2 relie Le Fontanil et Centr'Alp. Outre les entreprises déjà citées ci dessus, elle possède des arrêts Rue des Martyrs, Au monument aux morts, aux Bannettes, Place D. Thevenet, Charminelle, La Mairie, la collège, Le Novotel, Avenue du 11 novembre, Volouise, le centre des paralysés, Le chevalon, le café Adrait, la Bascule et le Logis neuf. Cette ligne dessert également les établissements scolaires de la ville, collège et lycée.

La ligne K relie Voreppe-La Buisse-St Jean de Moirans- Coublevie et Voiron avec les arrêts de la ligne B2 plus Brandegaudière.

La ligne St-Pierre-de Chartreuse-Grenoble propose également quelques bus qui desservent Voreppe.

Enfin sur Centr'Alp circule une navette la **ligne N** de Voiron à Samiloc (Voreppe). Et sachez que vous pouvez également faire appel au service à la demande du Pays Voironnais sur **La ligne C de TAD** (Pommiers, St Julien de Ratz, Coublevie et Voiron) avec arrêt place docteur Thevenet. Pour cette ligne il faut appeler en amont le 04 76 05 94 00.

Quant à la ligne scolaire appelée **M007** elle dessert Le lycée Pierre Beghin à Moirans à partir de 14 points d'arrêts sur Voreppe.

Des questions plus précises sur l'utilisation des transports ?

Transports du Pays Voironnais <http://www.paysvoironnais.com>
E-mail : transport@paysvoironnais.com
Gare routière de Voiron : tél 04 76 05 03 47
TransIsère : <http://www.transisere.fr> - tél : 0820 08 38 38
TER : http://www.ter-sncf.com/rhone_alpes/carte_horaires/ - tél : 3635

Pour s'informer sur le covoiturage :

<http://www.covoiturage-paysvoironnais.com/> et
http://www.ter-sncf.com/rhone_alpes/covoiturage/

Conseil de quartiers : la démocratie à la portée de tous

La démocratie participative devient peu à peu un outil incontournable de la gestion de proximité. Plébiscitée lors des dernières élections municipales, elle a gagné ses lettres de noblesse partout où elle a été mise en place. A Voreppe, la Municipalité entend faire des Conseil de quartier un axe fort de la gouvernance locale, dès avril 2009. Réflexions et perspectives sur leur mise en œuvre.

L'enjeu est de donner un nouveau souffle à l'engagement citoyen de la population. Pour cela, les conseils de quartier veulent proposer un espace d'expression où chacun pourra apporter sa pierre à l'édifice démocratique. « Le Conseil de quartier ne sera pas une coquille vide. tous les acteurs de la vie locale, citoyens, associations, commerçants pourront s'y investir. Il sera un lieu de réflexion, de débat, de concertation, d'information, mais aussi de proposition et d'animation » précise Salima Ichba, adjointe à la citoyenneté et à la communication.

Le succès de la démarche repose, d'une part sur la définition d'un périmètre géographique pertinent, à l'échelle d'un quartier, par exemple et, d'autre part, sur la base du

volontariat de chaque composante. Une réflexion est en cours sur le découpage de ces zones et sur les modalités de participation des citoyens.

« Faire émerger des projets collectifs »

Un élu municipal jouera au sein de la structure un rôle de référent. Il sera présent pour prendre en compte les opinions ou problématiques évoquées et, en tant que représentant du projet municipal, pourra être amené à préciser et à défendre les valeurs et les grandes priorités politiques de la municipalité. Les conseils de quartier n'ont en effet pas vocation à traiter les cas individuels, mais au contraire à faire émerger des projets collectifs, à ouvrir



les quartiers et à fédérer les acteurs autour d'objectifs communs.

Améliorer la gestion locale et développer le lien social seront les deux axes sur lesquels s'appuieront les conseils de quartier. Ils prendront toute leur place dans le processus de décision politique, tout en conservant aux élus leur capacité d'arbitrage final.

Voreppe cultive maintenant son jardin des Droits de l'Homme



Chaque personnalité présente, Jean Duchamp, Maire, André Vallini, président du Conseil général, notamment ont donné le coup de pelleté symbolique

Un plaque explicative fait référence à un article de la Déclaration Universelle des Droits de L'homme



Une exposition sur les Droits de l'homme au Tibet a permis aux nombreux visiteurs de prendre conscience d'une réalité préoccupante

Cathie Rivoire

“ la défense des Droits de l'Homme est un combat de tous les instants ”

Conseillère municipale à la fibre résolument sociale, Cathie Rivoire s'est toujours occupée d'associations à caractère humanitaire. Aujourd'hui membre de la majorité municipale, elle continue son combat pour la défense des Droits de l'Homme.



A Voreppe, la Municipalité a souhaité que les Droits de l'Homme ne soient jamais oubliés. C'est dans ce cadre que Cathie Rivoire anime un groupe de travail chargé de la mise en place d'un « jardins des Droits de l'homme », une démarche consistant à planter un végétal en référence à une action ou un pays particulièrement concerné par la défense des Droits de l'Homme. « C'est un thème qui concerne chacun d'entre nous » assure-t-elle.

décembre au 5 janvier 2009. L'occasion de prendre conscience de la réalité quotidienne au Tibet.

Opération mains rouges

« La Ville apporte également son soutien à des actions comme celle menée par l'association humanitaire Chethana présidée à Voreppe par Colette Remond et qui lutte contre les enfants soldats » complète Cathie Rivoire. Cette association organise une opération mains rouges destinée à mobiliser le plus grand nombre de personnes contre l'utilisation des enfants dans les conflits armés. Pour ce faire chacun est appelé à dessiner le contour de sa main sur un papier ou du carton de fond rouge, de le découper et de l'apporter directement auprès de l'association située 21 rue des Glaïeuls à Voreppe (tel : 04 76 50 11 88).

Toutes ces pétitions d'une forme originale seront ensuite envoyées à Paris.

Un arbre pour le Tibet

Première réalisation concrète de cette action, la plantation au début de l'hiver d'un orme sur le parvis de l'Hôtel de Ville, un arbre dédié à la défense des Droits de l'Homme en Chine et au Tibet. « D'autres plantations sont prévues sur la commune » continue Cathie Rivoire, « afin de créer une véritable promenade avec à chaque fois un thème spécifique ». Une manière originale et douce de mobiliser les citoyens sur un des enjeux majeurs de notre monde.

En complément, une exposition s'est tenue sur ce thème au sein de l'espace Christolhomme à l'Hôtel de Ville du 8

Elections Européennes juin en point de mire

Les prochaines élections européennes auront lieu les 4 et 7 juin prochains. Elles permettront de désigner, au suffrage universel, pour les cinq années à venir les quelques 750 députés qui siégeront au Parlement européen.

Mais, alors que le Parlement européen a gagné de nouveaux pouvoirs depuis sa première élection il y a près de 30 ans, la participation des électeurs a subi une baisse constante.

Alors pour inverser cette tendance, gardons, les 4 et 7 juin prochains, l'Europe en point de mire.

Conseil municipal d'enfants

Trois projets adoptés

En préambule à la réunion du Conseil municipal du 15 décembre dernier, le Conseil municipal d'enfants a présenté aux élus trois projets afin qu'ils soient adoptés par leurs aînés.

Ces trois propositions concernent la réalisation d'un site Internet en lien avec celui de la Ville, la création de films de court métrage sur l'environnement et enfin la mise en place d'une journée de la propreté dans la ville.

Des projets, en rappel donc avec le respect de l'environnement, qui semble être un sujet sensible pour nos jeunes concitoyens. Ces trois propositions furent toutes adoptées par le Conseil municipal, elles seront bientôt mises en oeuvre.

Soirée ciné-débat Amnesty International

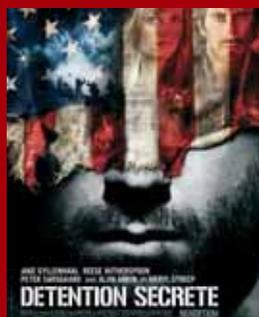
Détention secrète (v.o)

Film de Gavin Hood avec Jake Gyllenhaal, Reese Witherspoon. Durée : 2h02.

Judi 26 février à 20h30 au cinéma Art et Plaisirs

Soirée animée par Nathalie Berger spécialiste des Etats-Unis à la section française d'Amnesty International.

Renseignements 04.76.50.02.09



➔ Brèves

Voreppe et la CAPV : le Maire informe les Voreppins

Jean Duchamp, confirmant l'attachement de la nouvelle majorité municipale à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, a organisé une réunion publique d'information concernant la situation de la CAPV en présence de Mr Jean Paul Bret, président de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Cette réunion s'est déroulée le mercredi 10 décembre dernier. Furent évoquées notamment les difficultés financières héritées du dernier mandat mais également liées aux évolutions de la taxe professionnelle et aux désengagements de l'Etat, imposent aux nouveaux élus des décisions politiques majeures.



Prochains conseils communautaires

24 février 2009
31 mars 2009

Déchèterie changement d'horaire

A partir du 3 janvier 2009, les horaires d'ouverture des déchèteries changent le samedi après-midi.

Désormais les 8 déchèteries du Pays Voironnais seront ouvertes

le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Pas de changement, les autres jours de la semaine.

Enfance et jeunesse : un axe prioritaire d'intervention

La politique de la ville du
Pays Voironnais a
notamment pour objectif de
réduire les inégalités entre
les habitants du territoire.
Dans le cadre de ses
missions, elle vise
également à améliorer la vie
des jeunes.



Compétence obligatoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, la Politique de la ville vise à réduire les inégalités en faisant en sorte que chaque individu ait accès dans des conditions égales à l'emploi, l'éducation, les loisirs, le logement etc.

Quatre axes prioritaires d'intervention ont été définis. Faciliter la réalisation de projets sur les quartiers sensibles des communes urbaines, Mettre en œuvre des outils de coordination intercommunale sur l'animation et la prévention, mettre en œuvre des actions transversales sur l'ensemble du territoire pour le péri ou extrascolaire et enfin assurer un appui méthodologique et une mise en réseau auprès des communes rurales.

Parallèlement depuis 2000, le Pays Voironnais, dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF de Grenoble, intervient sur des actions concernant l'ensemble du territoire et contribuant au développement des 6-18 ans au travers des activités de loisirs et vacances. Il propose l'organisation de formations BAFA et BAFD pour répondre aux besoins d'encadrement des centres de loisirs et soutient les musiques actuelles en partenariat avec les communes et les MJC.

Un nouvel espace d'écoute dédié aux jeunes et aux parents

Nouveauté, depuis le 20 octobre dernier, un lieu d'écoute et d'accompagnement des jeunes en situation de mal être appelé Parol' Ecoute Jeunes a été ouvert à Voiron. Ce lieu s'adresse

en priorité aux 14-21 ans habitant l'une des communes du Pays Voironnais. Il est également ouvert aux parents en difficulté, préoccupés par les relations qu'ils entretiennent avec leurs enfants. Parol' Ecoute jeunes est aussi un lieu au service des professionnels qui s'occupent de la jeunesse et des ados afin de favoriser l'organisation du travail en réseau. A terme son objectif est d'être un lieu de ressources et d'échanges à la fois pour les jeunes et les professionnels du territoire.

« Aux côtés du développement social et urbain, l'enfance et la jeunesse restent un axe prioritaire de notre intervention », explique Jean Duchamp maire de Voreppe mais aussi vice-président de la CAPV en charge du Pôle Equilibre social. « Les jeunes enfants sont les personnes les plus vulnérables de notre société. Ils constituent donc une priorité pour le Pays Voironnais, et c'est cette volonté qui nous motive à étudier et définir un schéma d'organisation et de développement de la petite enfance et des centres de loisirs. Une étude vient d'être lancée pour analyser les besoins et l'organisation adaptée des modes de garde de 0 à 3 ans et de l'offre éducative de 4 à 12 ans. Ces éléments permettront d'aider les élus à prendre des décisions. »

C'est aussi dans cet esprit que Voreppe s'engagera prochainement sur la piste du label "Ville amie des enfants". Une autre façon de faire preuve d'un réel dynamisme envers la jeunesse.

→ Conseil municipal

Les Conseils municipaux du 24 novembre et du 15 décembre 2008 ont adopté les délibérations suivantes :

> Jeunesse

-Site Internet

Les élus ont souhaité que les actions du Conseil municipal des enfants de Voreppe soient sur un site internet.

-contrat enfance jeunesse

Deux avenants vont être signés en cette fin d'année 2008 pour le Contrat Enfance Jeunesse du Pays Voironnais.

-Petite enfance : règlement de fonctionnement de l'espace voreppe enfance

Le Conseil Municipal a approuvé le nouveau règlement intérieur de l'Espace Voreppe Enfance.

-Signature d'une convention

La commune a obtenu une aide financière dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative pour la mise en œuvre d'une prestation éducative locale et doit pour cela passer une convention annuelle de participation financière avec le Groupement d'Intérêt Public (GIP) de l'Agglomération Voironnais.

Environnement

-Journée de la propreté

Les élus de la Commission Environnement souhaitent organiser sur Voreppe une journée de la propreté comme première étape du tri sélectif.

Ils souhaitent s'associer au travail engagé dans le cadre de l'agenda 21 en proposant des films sur les différents thèmes.

-Motion contre la suppression des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (rased)

Le conseil Municipal, au nom du maintien d'un service public capable d'aider tous les élèves en difficulté, demande la mise en œuvre de toutes mesures permettant le maintien des Rased.

-Motion contre la fermeture du CREPS de voiron

Ayant été informé de la volonté de fermer le CREPS de Voiron, le Conseil municipal rappelle toute l'importance des activités sportives sur ce site et demande que le ministère sursoie à la

fermeture du CREPS et que soit organisé un véritable débat autour des projets sportifs.

-Plan Local des Déplacements

Les élus ont validé l'engagement de la démarche, approuvé le cahier des charges, le programme d'étude concernant le plan local des déplacements et d'autorisé le Maire à solliciter auprès des collectivités une subvention d'un montant le plus élevé possible.

> Vie associative

- convention avec l'association vivre l'eau (bébés-nageurs)

Dans le cadre de leurs activités régulières, l'association "Vivre l'eau" utilisera la piscine municipale, à partir du 10 janvier 2009, pour son activité de "bébés-nageurs". Afin d'en établir les conditions, une convention sera être signée avec cette association.

-Création de nouveaux tarifs de location pour les équipements municipaux

De nouveaux tarifs seront mis en vigueur pour les différentes salles municipales de Voreppe. Pour les salles des fêtes (Armand Pugnot, Marius Locatelli, Centre Aéré), un tarif sera créé pour une journée supplémentaire de location, soit 50 % de la première journée.

> Culture

-Médiathèque : contrat de maintenance avec la société 3M

Le contrat de maintenance sera renouvelé avec la société 3M pour la médiathèque. Ce contrat porte sur la maintenance du lecteur code-barres, du portillon et du détecteur électro-magnétique.

-Subventions de fonctionnement de la Villa des Arts pour la Médiathèque et l'école de musique. La municipalité va solliciter une subvention pour le fonctionnement de la Villa des Arts auprès du Conseil général pour l'année 2009 ; ainsi qu'une subvention pour le fonctionnement de la Médiathèque et l'école de musique.

> Education

Subventions 2008

Des subventions ont été accordées au titre de l'année 2008.

Le Sou des Ecoles Debelle : 3 389 € pour 364 élèves.

La Prévention Routière : 200 €

50 € pour la Maison Familiale Rurale de Saint Barthélémy pour un élève de Voreppe.

900 € au Foyer Socio-Educatif du collège André Malraux pour Le « Point Ecoute »

Plusieurs clubs sportifs se sont vus décernés des subventions exceptionnelles :

Shotokan Karaté Club de Voreppe 400 €

Shotokan Karaté Club de Voreppe 650 €

Cercle des Nageurs de Voreppe 530 €

l'association de Pêche de Compétition de Voreppe 130 €

> Social

-CCAS

Les relations entre la commune de Voreppe et son C.C.A.S. sont régies par une convention qui date du 9 mars 1999. Une nouvelle convention sera signée

> Divers

-Gaz réseau distribution France : redevance d'occupation du domaine public

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz restera au taux maximum et sera revalorisé automatiquement chaque année.

-Projet de mise en place d'une pépinière de quartier dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité (g.u.s.p)

Dans le cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (G.U.S.P), un projet de mise en place d'une pépinière de quartier a été engagé. La mise en œuvre de ce projet nécessitera un budget d'investissement évalué à 49 500 € pour le démarrage et un budget de fonctionnement évalué à 15 500 € au titre de l'année 2009.

Retrouvez
l'intégralité des délibérations
du Conseil municipal sur
[www.voreppe.fr/mairie/les séances](http://www.voreppe.fr/mairie/les_séances)

Des ressources en baisse

L'audit réalisé, à notre demande, par le trésorier/payeur au printemps 2008 mettait en évidence notre capacité à poursuivre une politique d'équipement, tout en veillant aux dépenses de personnel et sans ignorer des marges de manoeuvres fiscales réduites. Mais, le contexte financier du Pays Voironnais complique considérablement la tâche. Le nouvel exécutif est confronté à une double problématique :

- structurelle : les dépenses d'investissement engagées sans précaution par l'ancienne majorité sont plus importantes que les recettes (taxe professionnelle en baisse sensible depuis plusieurs années),
- conjoncturelle : la liquidation des Papèteries Matussière

et Forest.

L'instauration d'une fiscalité additionnelle a été proposée par J.P Bret, Président de la CAPV. Elle aurait consisté à rajouter aux taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti, une ligne spécifique au profit du Pays Voironnais. Proposée le 20 décembre 2008, elle n'a pas été mise aux voix : une forme de prise en otage du Conseil Communautaire a été organisée par la fraction UMP du Conseil qui la proposait pourtant il y a deux ans. Dommage, la fiscalité additionnelle était socialement plus juste : la taxe d'habitation tient compte du revenu du foyer et permet aux familles les plus en difficulté d'être exonérées. A l'inverse, la TEOM s'adresse essentiellement aux locataires ou aux propriétaires occupants et aucune exonération n'existe. Tout cela se traduit donc pour Voreppe par une baisse du budget de 350 000€ et une augmentation de 23% de la TEOM pour les ménages. La perte totale pour Voreppe

pourrait atteindre 600 000€ dans les années à venir sauf négociations favorables. Confrontée à une baisse de ses ressources de l'ordre de 5%, la commune va être contrainte de réexaminer l'ensemble des actions engagées, afin de dégager de nouvelles marges de manoeuvre, pour pouvoir maintenir les dépenses de solidarité et les investissements indispensables. En même temps, les délégués communautaires seront présents dans toutes les instances du Pays Voironnais qui travailleront à la remise à plat des différents modes d'attribution des dotations.

Dire que nous aurions espéré d'autres circonstances est un doux euphémisme !

Michel Berger, 2^e Adjoint chargé des finances et de la coordination budgétaire.

Le Choix de Voreppe

Pays Voironnais : Un nouvel impôt. Pourquoi ? Pour quoi faire ?

L'élaboration du budget 2009 de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais fait apparaître une impasse financière de 3,4 millions d'Euro. Cette impasse ne résulte pas de la perte de taxe professionnelle induite par la cessation d'activité des Papèteries Matussière.

Cette situation financière ne s'explique pas par un ralentissement de la croissance des taxes professionnelles perçues mais par des erreurs de stratégie économique et de gestion.

- Comment justifier les refus d'implantation de petites entreprises, lorsque l'on dispose d'un stock de terrains

aménagés de 26 millions d'euro, sinon par une politique visiblement trop sélective par rapport à la demande ?

- Comment justifier qu'après quatre années de mise en service des transports en commun communautaires, un trop grand nombre de bus continuent à tourner quasiment à vide, générant un coût de 6 euro du kilomètre parcouru par chaque passager ...soit vingt fois celui d'une automobile de moyenne cylindrée?

- Comment justifier qu'en dépit de ressources économiques devenues rares, les dépenses de personnel aient augmenté de 30% entre 2005 et 2007?

Pour combler l'impasse financière, l'Exécutif du Pays Voironnais voulait mettre en place une fiscalité mixte, c'est-à-dire : faire payer des taxes foncières et d'habitation additionnelles aux contribuables.

Erreur : nous pensons que la seule manière de sortir de l'impasse actuelle est de revoir complètement les fonctionnements du Pays Voironnais et des Communes.

Il faut en finir avec la multiplicité des intervenants sur les mêmes sujets. A titre d'exemple, l'objectif louable de développement durable justifie-t-il des études et du personnel à la fois au niveau communautaire et communal? A l'évidence Non !

« Il n'y aura pas de hausse des impôts. A l'heure où la crise économique va toucher de plein fouet les familles modestes et les classes moyennes, la meilleure façon de les aider c'est de ne pas alourdir leurs impôts » déclare André VALLINI dans Isère Magazine.

Une évidence pour le Président du Conseil Général... que le Pays Voironnais et le Maire de Voreppe seraient bien inspirés de reprendre à leur compte.

*Jean-Jacques Thilliez
Président du Groupe*

Non à une baisse du pouvoir d'achat

Le 16 décembre dernier, grâce à notre mobilisation puisque dès Novembre nous vous alertions de la possibilité d'un impôt supplémentaire et celle d'un grand nombre de nos concitoyens et d'acteurs du monde économique, le Pays Voironnais a dû renoncer à la création d'un nouvel impôt pour les contribuables des 34 communes du Pays Voironnais. La très regrettable fermeture des papèteries Matussière et Forest précipite une perte de ressources pour le Pays Voironnais. Officiellement, cet événement justifie de devoir compenser la diminution des recettes en ponctionnant directement le contribuable. Mais il faut dire qu'un

fond de compensation de l'Etat versera 90% de cette perte pour l'année prochaine ! Il est donc bien commode d'agiter le chiffon rouge pour des élus qui souhaitent appuyer des orientations dogmatiques de prélèvements fiscaux. Comme pour tout bon ménage, avant de chercher à augmenter les recettes pour compenser une perte, il serait préférable de chercher à restreindre les dépenses en réorganisant le programme d'investissement.

Si les Voreppins seront épargnés d'une hausse de la pression fiscale en ces temps de crise, il faut bien dire qu'ils ne le doivent pas aux élus de leur majorité municipale. Le Maire de Voreppe était en effet, contre toute attente un défenseur de ce projet de création d'un nouvel impôt, prisonnier des accords qui le lient à ses amis politiques.

Le bruit court aujourd'hui qu'après avoir abandonné

l'idée d'un impôt nouveau, le Pays Voironnais s'apprêterait à procéder de manière plus discrète, en augmentant de façon substantielle le taux de la Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères.

De notre côté, nous serons vigilants pour que les Voreppins ne soient pas contraints de payer le prix d'une incapacité de leurs élus à restreindre leur train de vie en temps de crise.

Chantal REBEILLE-BORGELLA, Jean Claude BLANCHET, André NAEGELEN, pour le groupe Agir pour Voreppe.

Consulter notre site : agir-voreppe.asso.fr

André Naegelen pour le groupe AGIR pour VOREPPE.

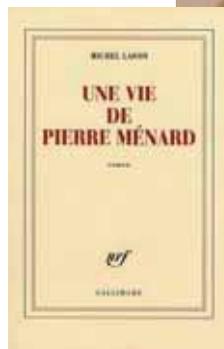
www.agir-voreppe.asso.fr

Michel Lafon une nouvelle plume de talent à Voreppe

Après Pierre Péju, écrivain vorrepin reconnu, une nouvelle plume vient enrichir le paysage épistolaire local. Le Voreppin Michel Lafon publie chez Gallimard un premier roman très prometteur.



Michel Lafon habite Voreppe depuis 25 ans. Professeur de littérature argentine à l'université Stendhal à Grenoble, une spécialité qu'il a lui-même créée, il est considéré en France comme le spécialiste le plus connu de la littérature argentine. A ce titre, il dirige les thèses d'étudiants en littérature venant de toute l'Europe, et même d'Argentine.



les encouragements de son ami Pierre Péju, Michel Lafon s'est retrouvé dans la peau d'un écrivain et mieux encore, d'un écrivain publié !

D'où lui vient cet attachement à la littérature argentine ?

« En fait, j'ai lu très jeune les oeuvres de Jorge Luis Borges, un des plus grands écrivains de langue espagnole depuis Cervantès », explique-t-il, « et j'ai eu le coup de foudre pour lui. Dès lors, je me suis passionné pour cette littérature. Je suis aujourd'hui en contact avec la nouvelle génération d'écrivains argentins dont je suis assez proche. Je traduis, par exemple, les romans du plus grand écrivain argentin actuel, César Airia, lequel vient d'ailleurs souvent à Voreppe, écrire et travailler dans les cafés de la ville ».

Parallèlement à son activité universitaire, Michel Lafon manie également la plume. Dans la plus secrète intimité, du moins jusqu'ici ! « J'ai publié une douzaine de livres, des essais, des réflexions sur la littérature, des analyses d'oeuvres d'écrivains ou des éditions de textes », précise Michel Lafon, « j'ai édité par exemple les huit romans de Adolfo Bioy Casares dans un volume de la collection Bouquins chez Laffont. »

Et puis finalement, après avoir longuement hésité, Michel Lafon a décidé de franchir le pas et de publier à son tour un roman, un de ses plus anciens. « Je me suis dit que si je ne le faisais pas avec celui-ci, que je considère comme le plus abouti, alors, je ne le ferai jamais pour les autres ! » Voilà comment, sous

Son premier roman, *Une vie de Pierre Ménard*, vient de sortir aux éditions Gallimard. Il s'agit d'un roman fondateur qui renvoie à son enfance, aux écrivains qui ont marqué ses premières lectures et qui enchaînent sur la création de la littérature du 20^e siècle, par une mystérieuse assemblée souterraine. Pierre Ménard est un personnage inventé par Borges en 1939, qui décide d'écrire le *Don Quichotte* de Cervantès (déjà écrit 300 ans plus tôt). « Dans mon roman, qui débute par la fascination du jardin des plantes de Montpellier, ville où je suis né, je mets en scène des écrivains célèbres fréquentant ce jardin, Gide, Borges, Valéry, qui vont à leur tour y rencontrer Pierre Ménard ».

Il s'agit d'un livre de 180 pages, plein de mystère, un roman ésotérique dont l'action se déroule au début du siècle après la Guerre de 14-18 et qui, dès sa parution dans la collection blanche de Gallimard (celle de Proust, Malraux, etc.), en novembre, a suscité l'intérêt de tous les critiques.

Disponible dans toutes les bonnes librairies, ce premier roman de Michel Lafon ne devrait pas rester sans suite. En effet, notre écrivain a déjà d'autres romans bien avancés dans sa besace.

On n'a donc pas fini de parler de Michel Lafon, ou plutôt de le lire.

→ mémoire

Histoire des noms de rue



Rue du Château

La Rue du Château se trouve dans le Bourg de Voreppe au quartier des Pallaches. Elle débute Grande Rue, longe la partie nord du Château en direction de l'Est pour rejoindre la Rue des Pallaches.

Le Château de type hôtel particulier a été construit au XVII^e siècle par un Conseiller au Parlement de Grenoble, Léonard Cuchet, puis s'est transmis par alliance, au Marquis de Rousset, au Marquis d'Agoutt et, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, à la nièce de ce dernier, la Marquise de Blacons. Cette dernière servit de modèle à Choderlos de Laclos pour Madame de Maffrey dans son célèbre roman " *Les liaisons dangereuses* ". Enfin toujours par alliance, aux Vallier et aux Sieyès.

Avant la construction au XIX^e siècle de deux pavillons style Empire qui serviront de communs, la principale place de Voreppe "la Place des Tilleuls" se trouvait entre la façade ouest du château et la Grande Rue. C'est sur cette place que se tenait chaque année la foire de la Sainte Catherine. A l'intérieur on peut admirer un très beau parc à la française agrémenté d'un jet d'eau. La propriété s'étend sur plusieurs hectares en direction du sud jusqu'à la médiathèque.

Le Château de la Grande Rue a été classé au titre des monuments historiques : les décors intérieurs le 6 juin 1980, les façades, les toitures ainsi que les deux pavillons d'entrée seront inscrits à l'inventaire supplémentaires des monuments historiques à la même date.

Paul Girard

➔ Brèves

Les 20 ans de la Villa des Arts

un anniversaire bien fêté

A l'automne 2008, la Ville a tenu à célébrer les 20 ans de ce lieu consacré à la culture. Voreppe Emoi vous a permis de revivre en images cet événement dans son dernier numéro.

Six artistes régionaux ont participé à cette fête des sens, outre les animations orchestrées les saxo de l'association About'Souffle, l'école de musique, le groupe de rock Rouge et le cellier Gravillas.

Le fil rouge des festivités a été tissé par l'association Atout A Z'Art avec son opération originale "20 ans 20 portes".

Un peu plus de 850 visiteurs qui se sont déplacés sur 3 week-ends, dont une centaine de joueurs pour le jeu des "20 portes".

A signaler également le concert exceptionnel donné par les ateliers Musiciens du Louvre à l'église St Didier.

Jeu des 20 portes : le résultat
Le grand jeu des 20 portes s'est soldé par une quarantaine de réponses.

Voici les noms officiels des portes :

- 1 porte-vues
- 2 porte-bonheur
- 3 porte-jarretelles
- 4 porte-feuilles
- 5 porte-paroles
- 6 porte-plumes
- 7 porte-gobelet
- 8 autant en emporte le vent
- 9 au vent en emporte le temps
- 10 porte à faux
- 11 porte-voix
- 12 porte-vélo
- 13 porte- manteau
- 14 pas de porte
- 15 porto
- 16 clop'porte
- 17 porte-hic
- 18 porte-clés
- 19 porte du future local d 'Atout A Z'Art
- 20 porte de la villa des arts

Médiathèque

des rendez-vous à prendre sur le pouce

Depuis quelques mois, les « histoires sur le pouce » remettent contes et comptines à l'honneur au sein de la médiathèque, grâce à une programmation régulière proposée en alternance avec la bibliothèque de Bourg-Vieux.

L'entrée est libre (la sortie aussi !), l'accueil tout simple, les mamans et papas bienvenus ; mais afin que chacun apprécie ces moments, les conteuses demandent aux parents de bien respecter les limites d'âge, les histoires racontées étant sélectionnées en fonction de ce critère.

Ainsi, les 5-10 ans et plus sont attendus un mercredi par mois à partir de 15h à la médiathèque ou à la bibliothèque de Bourg-Vieux . Quant aux tout-petits de 18 mois à 3 ans, une séance leur est réservée une fois tous les deux mois à 16h30 au sein de la médiathèque.

L'équipe de « conteuses » patentées, constituée pour le moment de trois Griotes et trois bibliothécaires, fait parfois place à une conteuse professionnelle . Cette année c'est Nathalie Thomas qui vient à notre rencontre avec des histoires vieilles comme le monde mais si judicieusement « revisitées » qu'elles vous paraîtront toutes neuves.



Afin de vous repérer, vous trouverez, à la médiathèque et dans la ville de Voreppe, des affiches « histoires sur le pouce » de couleurs différentes avant chaque séance. Vous n'aurez plus qu'à choisir en fonction de l'âge de vos enfants.

Affiches rouges : séance à 15h pour les 5 -10 ans.

Affiches jaunes : séance à 16h30 pour les 18 mois – 3 ans.

On attend plus que vous !!

Prochaines séances :

Mercredi 4 février à 15h à la bibliothèque de Bourg-Vieux (rouge)
En compagnie de la conteuse Nathalie Thomas, pour les 5 -10 ans.

Mercredi 18 mars à 15h à la médiathèque (rouge)
« Au pays des rêves » par les Griotes et les bibliothécaires, pour tous à partir de 7 ans.

Mercredi 25 mars à 16h30 à la médiathèque (jaune)
« Place aux tout-petits » en compagnie de la conteuse Nathalie Thomas, pour les 18 mois – 3 ans.

Mercredi 29 avril à 15h à la bibliothèque de Bourg-vieux (rouge)

« Les Pourquoi et les Comment » par les Griotes et les bibliothécaires, pour les 5 -10 ans.

Mercredi 13 mai à 16h30 à la médiathèque (jaune)

« Place aux tout-petits : les p'tites bêtes » par les bibliothécaires, pour les 18 mois - 3 ans.

Entrée libre

Renseignements :
04 76 56 63 11

Comité consultatif : pour une vision partagée de la culture

Alors que la plaquette culturelle du premier semestre 2009 vient de paraître, le comité consultatif de la culture a, lui, vu le jour en octobre dernier. Il s'est déjà réuni à deux reprises. Une instance de réflexion et de libre expression, ouverte à tous, pour mieux préparer l'action culturelle à Voreppe.

Pour Jean-Louis Chenevas, adjoint délégué à la culture, l'enjeu est avant tout social : « *il faut veiller à l'accès égal de tous à la culture en favorisant le développement des pratiques artistiques du plus grand nombre* ». C'est avec cet objectif en point de mire que le Comité consultatif culturel va oeuvrer. Lieu de réflexion, d'échanges et de débat, il servira à nourrir la réflexion des élus et leur apportera un éclairage pragmatique et concret sur les questions culturelles. Grâce à cette démarche de concertation et de partenariat, la Municipalité a défini plusieurs axes de réflexion : mieux connaître le patrimoine artistique et culturel, protéger et encourager la création, renforcer l'enseignement des pratiques et leur transmission à travers les générations.



Un des premiers chantiers que devra mener le comité, qui se réunira tous les deux mois environ, sera de réaliser un véritable inventaire de l'existant : lieux, pratiques, acteurs, partenaires, moyens, etc. Le comité sera alors amené à préconiser quatre ou cinq axes stratégiques à mettre en oeuvre rapidement, suivis d'un plan d'actions pour 2009.

Un projet ambitieux, pour la Ville, à l'échelle du futur espace festif et culturel qui deviendra le lieu de référence où la culture pourra s'exprimer.

Composition du comité :

Des artistes :

Marc Balmand
Catherine Mamet
Pierre Péju
Corinne Pelta
Catherine Vasquez
Serge Papagalli
Julie Callet
Claire Poiroux
Pierre Bourgain

Des personnes qualifiées :

Marie-Hélène Bretton
Serge Turrel
Jean-Claude Teppoz
Paul Girard
Jacques Pocachard
Yassine Gouri
Manuel Barbossa

Des représentants d'associations :

Claude Hurriez et Bernard Ferrand (MJC) –
Hélène Martin et Pierre Marchal (A Tout A'zart) –
Albert Fadi (Arscénic) – Hélène Lecornec (CORE-
PHA) – Michel Pignon (Sacannotes) – Alain Roa
(Les oiseaux rares) – Dominique Roche (ADOV) –
José Borges (association portugaise de Voreppe) –
Mohamed Bennourine (association culturelle
maghrébine) – Dominique Bécu

Des fonctionnaires municipaux représentants la médiathèque, le cinéma, l'école de musique, le service culturel.

Des élus :

Jean-Louis Chenevas, adjoint délégué à la culture et au patrimoine – Valérie Guérin – Sandrine Miotto – Agnès Martin-Bigay – Michel Mollier, adjoint à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme – Jean-Claude Blanchet – Anne Gérin – Julien Cornut.

→ Brèves

Exposition

Bernard Vieux



Peintures et sculptures spontanéité et réflexion

"Il est important dans cette vision artistique, de travailler les différents matériaux avec la désobéissance de ses émotions... Toutes réflexions se font après la création.

L'art brut permet de (se) comprendre ce qui restait de soi... dans toute sa création". Bernard Vieux

du 6 au 27 février
à l'espace Louis Christolhomme

Aux horaires d'ouverture de la Mairie
Renseignements 04.76.50.47.61

Exposition

Atout A Z'Art

Qui, du docteur Olive, du professeur Moutarde, de madame Pervenche, de madame Leblanc, du professeur Violet ou de mademoiselle Rose, pourra répondre à cette question : Couleur est-il ? (Madame Persil). En vert et contre tout, l'association Atout A Z'art se chargera d'embrouiller les pistes lors de sa nouvelle expo et vous invite à mener l'enquête...

Du 7 au 22 mars à la Villa des Arts

Renseignements
04.76.50.47.61.



➔ Objectifs sports

En janvier dernier, l'Office Municipal des Sports (OMS) a présenté les objectifs et les actions qui seront lancées cette année.

Favoriser les échanges, mutualiser les moyens pour les projets, améliorer les conditions d'utilisations, faire évoluer la communication voilà les challenges qui réuniront les acteurs du sport sur la commune. L'OMS travaillera sur tous ces points en réunissant trimestriellement les associations.

Par ailleurs une journée "fête du sport" sur Voreppe, aura lieu le samedi 23 Mai.

Les bébés nageurs de retour à la piscine

Une nouvelle convention entre l'association « Vivre l'eau » présidé par Thomas Ritter, et la Ville, permet à l'activité des bébés nageurs de reprendre à la piscine municipale des Bannettes.

L'association assurera le surcoût de chauffage de l'eau nécessaire pour que les bébés soient à leur aise. Les séances des bébés nageurs se dérouleront en dehors des vacances scolaires les samedis de 11 h 30 à 13 h30.

Les féminines aussi...

On croyait ce sport réservé aux hommes et bien on se trompait. En effet, l'équipe féminine de L'Isère qui évolue en nationale 2 de la fédération française de sport boules et qui s'entraîne au boulodrome de Voreppe sous la houlette de Jean Michel Féré est actuellement invaincue de sa poule.

La prochaine rencontre aura lieu en février à Voreppe contre Gap.

Pascal Mastromauro : une médaille qui pèse son poids !

Né à Grenoble mais habitant Voreppe depuis 5 ans maintenant, Pascal Mastromauro est un sportif accompli qui vient de se voir décerné la médaille de bronze de Jeunesse et Sport pour sa carrière d'haltérophile.



Gardien de la paix à Grenoble, Pascal Mastromauro 41 ans pratique l'haltérophilie depuis 1986. Il a débuté à l'ESSM de St Martin d'Hères avant de continuer dans les divers clubs des villes où sa profession l'a entraîné : Saint Malo, Montreuil, et aujourd'hui l'Alpe d'Echirrolles où il fait partie de l'équipe séniors. Sa catégorie de poids ? « Cela dépend des jours », sourit-il « je suis souvent entre deux catégories, soit moins de 77 kilos soit moins de 85 kilos », Pascal Mastromauro pratique donc la compétition depuis toujours et peut s'enorgueillir de plusieurs finales nationales, de participations aux championnats de France et même d'Europe en corpo. « Soulever de la fonte à ce niveau nécessite un entraînement régulier » confirme notre athlète, lequel possède dans son sous-sol une véritable salle de musculation. Pour les profanes, rappelons que les compétitions d'haltérophilie comportent deux mouvements : l'arraché et l'épaulé jeté. Chaque compétiteur a droit à trois essais avec une progression de l'ordre de 2.5

kilos d'un essai à l'autre. Le classement est donc le résultat des deux meilleurs résultats. Le record de Pascal Mastromauro ? 110 kilos à l'arraché et 140 kilos à l'épaulé jeté ! Une belle performance, même si les champions olympiques tournent régulièrement à 200 kilos.

Depuis deux ans maintenant, Pascal Mastromauro, a cessé les compétitions pour se consacrer à sa fonction d'entraîneur national de l'équipe de la Police. Il organise ainsi plusieurs stages dans différentes villes de France.

C'est pour le récompenser pour l'ensemble de sa carrière que vient de lui être remise la médaille de bronze de Jeunesse et Sports. Une médaille reçue à l'Alpe d'Huez des mains même d'Isabelle Blanc, médaillée olympique en snow board à Salt Lake city en 2002.



A tous les jeunes qui souhaiteraient pratiquer l'haltérophilie, Pascal Mastromauro ne peut que prodiguer des encouragements : c'est un sport qui favorise les qualités dynamiques, la force, la vitesse et la coordination. Il permet aussi d'apprendre à se placer pour porter de lourdes charges sans se faire mal au dos. Quand on sait que le mal de dos est le mal du siècle, on peut envisager un bel avenir pour l'haltérophilie.



infos pratiques

Naissances

- ▶ Océane MORO
- ▶ Laurelyne FERRY
- ▶ Laurette GULLON
- ▶ Amandine COTRIM
- ▶ Chloé RODRIGUEZ
- ▶ Thaïs BLISSON

Décès

- ▶ René CHINAL
- ▶ Suzanne CHALOIN
- ▶ Yolande LAMBERT
- ▶ Jean GOEMANS
- ▶ Marguerite BLANC
- ▶ Cécile TITE
- ▶ Marie Noëlle PARADIS
- ▶ Marie PRIASSO Sour Aimée
- ▶ Paulette REY
- ▶ Joseph MUSSO
- ▶ Isabel MARQUES
- ▶ Valérie DI NATALE
- ▶ Françoise FAURE

Mariages

- ▶ Hamadi AZIRI
et Touda EL OUARDI
- ▶ Laurent RABATEL
et Xinyi ZHOU
- ▶ Badis BAZIZ
et Dalila BOUHOUT
- ▶ Fernando NUNES BRAGA
FERREIRA
et Marina JOAO

Mairie

1, place Charles de Gaulle
BP 147 - 38343 Voreppe cedex
Tél. 04 76 50 47 47
Fax. 04 76 50 47 48
www.voreppe.fr
voreppe@ville-voreppe.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

▶ **Centre Communal d'Action Sociale**
(CCAS) 1, place Charles de Gaulle.
Tél. 04 76 50 81 26
Fax. 04 76 50 82 08
Aux horaires d'ouverture au public de la Mairie.

Permanences

à la Mairie

1, place Charles de Gaulle

▶ **Adéquation (Association Intermédiaire du Pays Voironnais)**
Tous les mercredis de 13h30 à 17h.

▶ **Agent itinérant de la Sécurité sociale**
Lundi, de 9h à 12h et mardi, de 14h à 16h.

▶ **Communauté du Pays Voironnais maison de l'emploi.**
Jeudis 29 janvier, 5, 12, 19, 26 février, et 5, 12, 19, 26 mars de 14h à 17 h.
Prendre rendez-vous au 04 76 50 81 26.

▶ **Consultance architecturale**
Le 1^{er} lundi de chaque mois.
Prendre rendez-vous au service urbanisme
04 76 50 47 47.

▶ **Consultation juridique**
Deux mardis par mois à partir de 17h15.
Mardis 3 et 17 février et 3 et 17 mars.

▶ **Contrôleur fiscal**
Pas de permanence jusqu'à nouvel ordre.

▶ **Mission d'accueil et d'information pour les jeunes (MAIJ).**
Les mercredis de 14h à 16h.
Sur rendez-vous.

▶ **Point handicap info 38**
Tous les mercredis de 9h à 12h.

▶ **Retraite régime général de la Caisse de retraite d'assurance maladie (CRAM)**
Sans rendez-vous le 3^e vendredi de chaque mois, de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 14h à 16h . Tél. 06 84 82 49 87.

▶ **Médiateur-conciliateur**
Pas de permanence jusqu'à nouvel ordre.

à la Direction du Développement Social

▶ **Assistante sociale de la direction du développement social.**
Prendre rendez-vous au 04 76 50 07 06.

à l'affiche

Agenda



Janvier

DU 27/01 AU 14/02

Développement durable, pourquoi ?

Médiathèque

30/01

Soirée ciné-débat :

Nos enfants nous accuserons

Cinéma Art et plaisirs

31/01

Du vent dans les pages

Bibliothèque de Bourg-vieux

Février

Jusqu'au 14/02

Développement durable, pourquoi ?

Médiathèque

DU 06 AU 27/02

Exposition Bernard Vieux

Espace Louis Christolhomme

DU 18 AU 24/02 (date à définir)

Rendez-vous Bollywood

Cinéma Art et Plaisirs

26/02

Soirée ciné-débat

Amnesty international

Cinéma Art et Plaisirs

28/02

Chansons buissonnières

Salle Armand Pugnot

Mars

03/03

Contes et chansons populaires des Alpes

Café historique de la Roize

04/03

Journée de la femme ciné

Le chant des mariés

Cinéma Art et Plaisirs

DU 06 AU 27/03

Exposition Carol-Margaret Bitner

Espace Louis Christolhomme

DU 07 AU 22/03

Exposition Atout A Z'Art

Villa des Arts

DU 10/03 AU 04/04

Exposition sur le sommeil

Médiathèque

13/03

Soirée ciné-concert

Nosferatu, le vampire

Cinéma Art et Plaisirs

18/03

Contes sur le pouce

Médiathèque

20/03

Concert de l'école de musique

Salle Armand Pugnot

25/03

Contes sur le pouce

Médiathèque